

INAUGURATION MEDIATHEQUE
DU FORT NIEULAY
CALAIS
MERCREDI 9 SEPTEMBRE à 17H00

Discours

Madame le Maire, Natacha Bouchart,
Madame l'Adjointe à la Culture,
Madame la Conseillère départementale, Caroline Matrat,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les représentants de la DRAC,
Mesdames et Messieurs,
Chers habitants du Fort-Nieulay,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour inaugurer cette médiathèque.

Et je veux le dire d'emblée, nous n'inaugurons pas simplement un nouvel équipement. Nous inaugurons un lieu de culture, un lieu de rencontres, un lieu d'émancipation.

Et dans un quartier prioritaire, dans un quartier qui connaît une profonde transformation, ce choix n'est pas anodin.

C'est le choix de considérer que l'accès à la culture ne doit pas dépendre de l'endroit où l'on habite, de ses revenus ou de son parcours.

C'est le choix de l'égalité réelle.

Parce que proclamer l'égalité des chances ne suffit pas. Il faut donner à chacun les moyens d'en bénéficier. Et c'est précisément le rôle du service public. La lecture est un formidable outil pour cela.

Lire, c'est apprendre.

Lire, c'est comprendre.

Lire, c'est développer son esprit critique.

Lire, c'est imaginer.

Et surtout, lire, c'est devenir plus libre.

C'est pourquoi nous défendons une culture accessible au plus grand nombre. Une culture qui ne soit pas réservée à quelques-uns. Une culture qui aille vers les habitants.

Et cette médiathèque du Fort-Nieulay en est une belle illustration. Avec ses 2 000 documents, ses ressources numériques et ses trois bibliothécaires, elle va offrir aux habitants un véritable lieu de proximité. Un lieu où chacun doit se sentir chez soi. Les enfants, les jeunes, les familles, les personnes âgées.

Celles et ceux qui lisent beaucoup. Mais aussi celles et ceux qui pensent parfois que la bibliothèque n'est pas faite pour eux. Ici, chacun doit se sentir légitime. Et cette médiathèque prend tout son sens parce qu'elle s'inscrit dans un projet beaucoup plus large.

Ici, la culture côtoie le social, la petite enfance, l'éducation, la santé, l'accompagnement des familles. C'est une conception du service public à laquelle nous sommes profondément attachés, ne pas opposer les politiques publiques, mais les faire travailler ensemble. Parce que les difficultés d'une famille ne sont jamais uniquement sociales, éducatives ou culturelles.

Et pour construire l'égalité des chances, il faut agir sur tous ces leviers.

La culture en est un. Et c'est un levier puissant.

Le Département est naturellement au rendez-vous. À travers le Contrat Territoire Lecture, signé avec le Grand Calais Terre & Mer et la DRAC, nous accompagnons la Ville de Calais dans ce projet.

La Médiathèque départementale apporte son ingénierie, ses collections, ses formations et son accompagnement. Et le Département a mobilisé près de 50 000 € (49 215 euros) pour contribuer à la réalisation de cette médiathèque.

Mais notre rôle ne se résume pas à financer. Il consiste aussi à accompagner, à transmettre, à mettre en réseau.

Je veux d'ailleurs saluer ici le directeur de la Médiathèque départementale, Monsieur Benjamin Kesteloot, ainsi que l'ensemble de ses équipes.

Notre Département s'appuie sur plus de 200 bibliothèques et médiathèques, que nous accompagnons au quotidien. C'est une véritable politique d'aménagement du territoire. Parce que nous voulons que, partout dans le Pas-de-Calais, la culture soit à portée de chacun. Dans les quartiers comme dans les territoires ruraux.

La lecture publique est une compétence obligatoire du Département. Et nous l'assumons pleinement.

Parce que nous considérons que la culture n'est pas un supplément d'âme de l'action publique.

Elle est un droit. Elle est une nécessité. Elle est une condition de l'émancipation.

C'est le sens de notre Schéma départemental de développement de la lecture publique, qui repose sur trois priorités : mettre les bibliothèques en réseau, développer les compétences et promouvoir l'inclusion.

Au fond, l'objectif est simple, que personne ne soit éloigné de la lecture et de la culture. Et c'est particulièrement important ici. Parce que lorsque nous ouvrons une médiathèque dans un quartier prioritaire, nous faisons bien davantage que construire un bâtiment.

Nous investissons dans l'humain.

Nous investissons dans l'éducation.

Nous investissons dans l'égalité des chances.

Nous investissons dans l'avenir.

Et peut-être qu'ici, demain, un enfant empruntera son premier livre.

Un adolescent découvrira un auteur qui changera son regard sur le monde.

Une famille trouvera un lieu pour apprendre, partager et se retrouver.

C'est cela, la force de la culture.

Elle ouvre des portes.

Elle donne des clés.

Elle rend plus libre.

Alors oui, nous devons continuer à défendre une culture populaire, exigeante, accessible et ouverte à tous.

Une culture qui rassemble.

Une culture qui crée du lien.

Une culture qui permet à chacun de trouver sa place.

Parce que derrière cette médiathèque, derrière les livres et derrière la lecture, il y a une conviction profondément humaniste : chaque enfant, chaque femme, chaque homme a droit au savoir, à la culture et à l'émancipation.

C'est cela que nous défendons.

Une République de l'égalité.

Une République de la fraternité.

Une République qui n'abandonne aucun territoire et aucun habitant.

Je souhaite donc une très belle vie à cette médiathèque du Fort-Nieulay.

Qu'elle soit un lieu vivant.

Un lieu ouvert.

Un lieu où l'on vient lire, apprendre, découvrir, échanger.

Et surtout, un lieu où l'on est heureux de se retrouver.

Je vous remercie.